

Entreprises de Champagne-Ardenne... Cap sur l'apprentissage !

Le Plan d'urgence pour les jeunes, lancé par le gouvernement, comporte un volet important visant à inciter les entreprises à embaucher un ou plusieurs apprentis.

Les 5 CCI de Champagne-Ardenne organisent, pour les entreprises de la région, des réunions d'information sous l'intitulé "Cap sur l'apprentissage". Objectif : expliquer aux chefs d'entreprise les avantages de la formation sous contrat d'apprentissage, la législation en vigueur, la procédure d'enregistrement.

Un point particulier sera accordé au tutorat parce que les maîtres d'apprentissage et les tuteurs sont les acteurs clés de la réussite de l'alternance, pour éviter en particulier les ruptures de contrats d'apprentissage.

Les réunions "Cap sur l'apprentissage" sont, pour le moment, organisées dans la Marne :

- Le 20 avril et le 4 mai de 8h à 9h30 à la CCI Reims-Epernay
- Le 11 mai de 8h30 à 10h à Vitry-le-François
- Le 18 mai de 8h30 à 10h à la CCI de Châlons-en-Champagne

Renseignements et inscriptions auprès de Frédérique Arnould, développeur de l'apprentissage pour les deux CCI de la Marne :

- CCI de Châlons : 03 26 21 82 04
- CCI de Reims : 03 26 50 62 36

Les dates des réunions pour les 3 autres départements seront connues ultérieurement.

L'Arifor anime également deux journées de formation, les 24 et 25 juin 2010, pour former les futurs tuteurs. Toute entreprise y participant se verra attribuer une subvention de 450 euros.